

DIPLOME D'ETAT

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE



NOTICE EXPLICATIVE DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Session 2021-2023

OCELLIA ESPACE VALENCE

- ETAPE 1 : Remplir le dossier d'inscription.
- ETAPE 2 : Préparer les documents demandés.
- ETAPE 3 : Procéder à son inscription en ligne en s'assurant de disposer d'un moyen de règlement par CB.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès à la formation DE TISF est régie par :

- Le décret N°2006-250 du 1er mars 2006 relatif au DE TISF ;
- L'arrêté du 25 avril 2006 relatif au DETISF ;
- La circulaire DGAS/SD4A du 28 août 2006.

Le candidat doit être âgé au moins de 18 ans à la date d'entrée en formation.

Satisfaire aux épreuves de sélection d'entrée en formation

Les épreuves d'admission comprennent une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

Les candidats à la formation justifiant d'un diplôme délivré par l'Etat, ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement scolaire, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à un baccalauréat, ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué, ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4 et les lauréats de l'Institut de l'Engagement seront **dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité**.



Lyon - Grenoble - Valence

www.ocellia.fr

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Espace Lyon

Le Sémaphore
20 rue de la Claire CP 320
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr

ETAPE 2 : JE PREPARE LES AUTRES PIECES POUR COMPLETER MON DOSSIER D'INSCRIPTION

PIECES A PREPARER :

1. Une lettre de candidature précisant les motivations.
2. Un CV présentant de façon détaillée le parcours scolaire et de formation, expériences professionnelles et autres activités
3. **Un écrit de 2 pages maximum comprenant**
 - votre projet professionnel
 - une analyse de situation relatant une relation d'aide avec une personne, vous permettant de faire le lien avec les compétences attendues pour un Technicien de l'intervention sociale et familiale
4. Une photo d'identité.
5. Une photocopie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport en cours de validité ou d'un titre de séjour acquis pour les candidats étrangers.
6. Les photocopies de tous les diplômes obtenus ainsi que ceux permettant la dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité.
7. Les attestations d'expérience professionnelle (certificat de travail, bilan préparation concours...).
8. Tout autre document valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession
9. Le Certificat « Prévention et Secours Civiques niveau 1 » (si obtenu).
10. Règlement par CB sécurisé des frais de sélection

La participation à **une Réunion d'information collective** est fortement recommandée :

Présentation de la formation et des possibilités de financement, aide à la constitution du dossier d'inscription. Inscrivez-vous, via notre site ! Au plus tard la veille de la réunion, vous recevrez, un mail de confirmation de votre participation.

Les frais de sélection sont à régler à la fin de l'inscription en ligne (60€).

A réception de votre dossier et après vérification administrative, nous accusons réception de votre dossier par mail.

